

Lyon, le 4 février 2010

INOVACCESS

Revue de presse au 4 février 2010

Articles parus

Dépêche AFP – 22 janvier 2010
Aujourd'hui en France – 23 janvier 2010
Le Figaro économie – 23 janvier 2010
Le Dauphine Libéré – 23 janvier 2010
Dépêche AEF – 25 janvier 2010
E-lettre de Bref Rhône-Alpes – 27 janvier 2010
Urbapress – 27 janvier 2010
Actualités sociales hebdomadaires – 29 janvier 2010
Les Affiches de Grenoble – 29 janvier 2010
L'essor de l'Isère – 29 janvier 2010

Radios

RCF
Radio IFM
Radio Oxygène
NRJ
Nostalgie
Radio italienne
Radio kaléidoscope
Radio Gresivaudan

Sites internet

Grenoble & moi
Le Progrès
La gazette santé social
La gazette des communes
Indice RH
Jobetic
Handirect.fr
Handicap.fr
Handicap Infos.com
Annuairecommuniques.com
Actualité e-servicis
Weeka action sociale
Plateforme sante travail
La lettre du cadre.fr
Orange.fr / ville de Grenoble / ville de Lyon / ville de Saint Etienne
Secteurpublic.fr
Accessibilité – site du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable

GRENOBLE, 22/01/2010 (AFP) Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

"Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

▶ RHONE-ALPES**Travail pour tous**

L'Agefiph organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble (Isère) ont signé hier un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement. Il prévoit notamment l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.



Grenoble se mobilise pour améliorer l'emploi des handicapés

La mairie et l'Agefiph vont aménager trois quartiers d'affaires pour les rendre plus accessibles aux invalides.

FRÉDÉRIC POIGNARD
GRENOBLE**légales**

Les trois quartiers grenoblois accueillent plus de 700 entreprises et plus de 8 000 salariés du secteur privé. Les premiers diagnostics vont débiter dès le mois d'avril dans les quartiers Sud-Berriat et Bouchayer-Viallet. « L'originalité de la convention est que grâce à elle nous allons coordonner pour la première fois la continuité des parcours avec l'ensemble des intervenants publics : Ville, État, organisateurs des transports publics, explique Michel Destot député maire (PS) de Grenoble. Et finalement ces aménagements de parcours profiteront aussi aux valides. »

« Quand on veut recruter dans une entreprise, on ne peut pas attendre six à neuf mois les travaux d'aménagement, on doit pouvoir insérer les personnes handicapées rapidement », observe Corinne Margot, DRH du groupe Soitec, qui milite pour ces aménagements depuis qu'un recrutement lui a échappé, il y a quelques années.

L'expérience grenobloise veut inciter à dépasser les obligations légales de recrutement de personnes handicapées. Un dispositif de quotas dont les effets ont été visibles pendant la crise. « Le bouclier législatif et de discrimination positive a joué un rôle protecteur de l'emploi, se félicite Jean-Marie Faure. C'est la première fois que les personnes handicapées ont été moins touchées que les personnes valides. » ■

LE CHIFFRE**3 millions**

d'euros mobilisés par l'Agefiph pour financer des diagnostics d'accessibilité dans les entreprises privées.

SOCIAL La convention signée hier à Grenoble entre la Mairie et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) veut faire tache d'huile. Et entraîner les autres villes françaises à engager des chantiers similaires.

D'ici à 2013, trois quartiers contigus, proches de la confluence du Drac et de l'Isère à l'ouest de la ville, soit plus de trois cents hectares, vont faire l'objet de diagnostics et de travaux destinés à faciliter le transport, le stationnement et le cheminement des personnes handicapées jusqu'à leur lieu de travail. L'objectif de cette convention, appelée « Inovacces Grenoble 2013 », est « d'encourager les entreprises à faire les aménagements nécessaires mais surtout d'entraîner leur adhésion » à l'accueil des personnes handicapées, souhaite Jean-Marie Faure, président de l'Agefiph.

La ville de Grenoble, seule à avoir répondu positivement parmi cinq autres villes sollicitées, prendra en charge les aménagements de voirie tandis que l'Agefiph mobilisera trois millions d'euros pour financer des diagnostics d'accessibilité dans les entreprises privées et si besoin une partie des travaux de mise en conformité.

Dépasser les obligations

Société Une convention entre la Ville et l'Association pour la gestion du fonds d'insertion professionnelle des handicapés

Accessibilité des personnes handicapées : Vers une offre globale et continue

Grenoble et son École de management accueillent depuis hier et aujourd'hui encore "les journées européennes de l'accessibilité" (lire ci-contre). Profitant de ce colloque international, la Ville a signé hier avec l'Agefiph (Association nationale pour la gestion du fonds d'insertion professionnelle des handicapés) une convention baptisée "Inovaccess Grenoble 2013". "Inovaccess" vise à offrir aux personnes handicapées les conditions d'une accessibilité « globale et continue, de la ville à l'entreprise : transport, voirie, espace public, bâtiments... » précisent les deux partenaires. Dans le cadre de cette convention, seul le secteur 1 est concerné. « Mais ce n'est qu'un point d'étape », souligne Stéphane Gemmani, conseiller municipal en charge des questions d'accessibilité à la Ville. 713 entreprises ciblées Concrètement, sur ce secteur qui regroupe 713 entreprises et plus de 8 000 salariés, l'Agefiph va faciliter la mise en accessibilité "tous handicaps" des entreprises privés. « L'accessibilité au sein de l'entreprise est indispensable pour permettre l'emploi de personnes handicapées, la réception de fournisseurs et des clients handicapés », commente l'Agefiph. Cette association va, en premier lieu, prendre en charge dans plus de 400 entreprises un

"diagnostic accessibilité" et, par la suite, financera, dans certaines d'entre elles, le coût des travaux d'amélioration ou de mise en conformité. Sur trois ans, elle va ainsi consacrer 3 millions d'euros à ce projet. De son côté la Ville, en signant cette convention, s'est engagée à réaliser des travaux sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité (transports, voirie, espace public...) Elle pourra intervenir aussi sur des opérations nécessaires pour rendre accessibles certaines PME-PMI. Cette convention entre une collectivité et l'Agefiph est une initiative unique en France par son échelle et son ambition.

« Accessibilité généralisée en 2015 »

« Parvenir à l'accessibilité généralisée en 2015 demande l'engagement de chacun. Une telle initiative est donc primordiale », a expliqué hier matin Michel Destot, député-maire, rappelant que les questions de handicap et d'accessibilité étaient « une des priorités municipale ». « Cette convention est un truc assez génial », s'enthousiasme Stéphane Gemmani. « L'idée derrière tout ça c'est l'autonomie des personnes handicapées car l'autonomie passe par l'emploi. C'est aussi diffuser la philosophie que la personne

handicapée est un plus dans l'entreprise, dans la cité. On fera le bilan en 2013. Mais il faut déjà commencer à exporter l'idée dans les communes voisines, dans le département, la Région, et banaliser l'idée qu'un travailleur handicapé est une plus-value. » REPÈRES Les personnes handicapées En France, 12 millions de personnes se déclarent dans l'incapacité d'exercer les actes élémentaires de la vie courante. L'administration reconnaît 1 500 000 malvoyants, 2 250 000 handicapés moteurs, 1 million de handicapés mentaux, 450 000 handicapés auditifs, 60 000 aveugles. REPÈRES Emploi Et handicap En France, 1 800 000 personnes (de 15 à 64 ans) sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi. 223 119 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits au Pôle Emploi, soit 6,7 % des demandeurs d'emploi. Ils sont 21 060 en Rhône-Alpes dont 3 750 en Isère.

ESTRANGIN MATTHIEU

« Faire du quartier de la presqu'île un quartier exemplaire en terme d'accessibilité »

« Faire du quartier de la presqu'île un quartier exemplaire en terme d'accessibilité » La convention "Inovaccess" signée hier par Michel Destot pour la Ville (lire ci-contre) et Jean Marie Faure, président de l'Agefiph concerne le secteur 1 donc la presqu'île. « Sur ce futur quartier, nous devons être exemplaires dans tous les domaines. Il faut de la HQE (haute qualité environnementale), de la HQS (haute qualité de service) et de la HQU (haute qualité d'usage)...C'est-à-dire de l'accessibilité partout et pour tous », souligne Stéphane Gemmani, conseiller municipal. « Il faut aussi montrer que si, dès la conception, l'accessibilité pour tous est une volonté, ce n'est pas plus coûteux. Aujourd'hui, ce qui revient cher c'est d'adapter les bâtiments, les espaces aux normes en vigueur. »

ESTRANGIN MATTHIEU



Dépêche n°126269

Lyon, Lundi 25 janvier 2010, 14:49:56

Julius Suzat

Ligne directe: 06 23 12 70 87

Handicap : l'Agefiph et la ville de Grenoble s'engagent pour une « accessibilité globale et continue » des entreprises

Le projet « Inovaccess Grenoble 2013 » vise à réunir « pour la première fois en France, à une échelle urbaine et sur un bassin d'emploi très dense, les conditions d'une accessibilité globale et continue, de la ville à l'entreprise », annonce l'Agefiph (Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Le projet a pour objectif de « faciliter le recrutement des personnes handicapées », quelle que soit leur déficience, et « d'offrir aux entreprises les moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales ». Le projet couvre trois quartiers sur 286 hectares, plus de 700 entreprises et 8 000 salariés. Parmi elles, 55 ont plus de 20 salariés et sont assujetties à l'obligation d'emploi de 6 % de salariés handicapés. « 426 entreprises ont déjà été repérées comme ayant besoin d'aménagements spécifiques », indique Michel Destot, maire (PS) de Grenoble. L'opération se déroulera selon trois phases de mise en œuvre d'ici 2012.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », qui impose une obligation législative d'accessibilité globale, dans les domaines du bâti, des transports, de la voirie, et de l'aménagement des espaces publics, d'ici 2015. En outre, à compter du 23 avril 2010, tout projet de construction ou de travaux se rapportant aux bâtiments relevant du code du travail doit se conformer aux règles d'accessibilité fixées par le décret n° 2009-1272 du 21 octobre 2009.

« DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ »

Seule la ville de Grenoble a répondu favorablement au projet présenté à cinq villes (La Rochelle, Niort, Nancy et Beauvais) par l'Agefiph. La ville s'engage, pour « assurer la continuité de la chaîne d'accessibilité », à réaliser les aménagements nécessaires dans le cadre de sa programmation pluriannuelle. « Inovaccess s'inscrit dans la continuité de nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de laboratoire d'innovation sociale », explique Michel Destot, pour qui ce plan « doit bénéficier à l'ensemble de la société, personnes handicapées comme valides ».

De son côté, l'Agefiph intervient pour aider à la mise en œuvre de l'accessibilité aux entreprises, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle finance entièrement le « diagnostic accessibilité » de chaque entreprise du bassin d'emploi et participera au financement de certains travaux d'amélioration ou de mise en conformité, et ce dans le cadre de son programme complémentaire (AEF n°104504) à hauteur de 3 millions d'euros. « Nous pourrions financer jusqu'à 90 % des aménagements », précise Jean-Marie Faure, président de l'Agefiph. « Nous venons en complément de l'État et des entreprises qui doivent respecter la loi. L'objectif est que Grenoble serve de modèle à d'autres villes ».

COMITÉ DE PILOTAGE

Le périmètre d'action d'Inovaccess comprend des entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité : activités industrielles et commerciales classiques, services et haute technologie, établissements publics. Les aménagements porteront sur l'ensemble des handicaps (malvoyance, surdité, handicap physique et moteur, mental) à travers notamment des

signalétiques sonores ou visuelles, des outils de guidages, des équipements adaptés, la sécurité ou encore l'éclairage. Pour être accessibles, selon les nouvelles dispositions légales, les locaux d'entreprise devront par ailleurs respecter une série de spécifications techniques, organisationnelles et dimensionnelles. Il s'agit entre autres, des cheminements extérieurs, de l'accès à l'établissement et l'accueil, des circulations intérieures, verticales et horizontales, des sanitaires, etc.

Un comité de pilotage comprenant l'État, la région, la ville, les chambres consulaires, le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de la ville de Grenoble) et la communauté urbaine, assurera le suivi de la mise en œuvre. Partenaires sociaux et associations représentant les personnes handicapées seront également sollicités.



- Agefiph, Ghislaine Cristofolletti, service de presse, 01 46 11 00 69, g-cristofolletti@agefiph.asso.fr, www.agefiph.fr
- Ville de Grenoble, Service presse, 04 76 76 39 21, presse@ville-grenoble.fr

Lire aussi dans les dépêches :

[Travailleurs handicapés : près de 5 100 entreprises concernées par le report de la sur-contribution \(Agefiph\)](#)

AEF du 20 janvier 2010, n° 126040

[Travailleurs handicapés : Nadine Morano confirme le report de la sur-contribution pour les « entreprises à quota zéro »](#)

AEF du 19 janvier 2010, n° 126004

[Travailleurs handicapés : pas de confirmation officielle du report de la sur-contribution Agefiph pour les PME](#)

AEF du 13 janvier 2010, n° 125714

[Les obligations RH des entreprises au 1er janvier 2010](#)

AEF du 4 janvier 2010, n° 125218

[Les travailleurs handicapés « moins touchés par la crise » que les actifs valides \(Agefiph\)](#)

AEF du 22 octobre 2009, n° 121693

[Agefiph : l'obligation d'emploi des personnes handicapées mieux respectée \(bilan annuel 2008\)](#)

AEF du 16 juin 2009, n° 115732

Dépêche n°126269 © Copyright AEF - 1998/2010 - 61285

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.

27 janvier 2010

Isère

Insertion

La ville de Grenoble veut faciliter l'accès des entreprises aux handicapés

La ville de Grenoble et l'Agefiph (pdt : Jean-Marie Faure) viennent de signer la convention "Inovacces Grenoble 2013" afin de faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail. Cette initiative, qui sera mise en œuvre d'ici fin 2012, a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour remplir leurs obligations légales. Ce projet, une première en France, couvre trois quartiers de Grenoble (Berriat, Europole et le Polygone scientifique), comptant plus de 700 entreprises et 8 000 salariés. La ville de Grenoble réalisera les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer l'accessibilité des entreprises tandis que l'Agefiph s'occupera de l'accessibilité "tous handicaps" des entreprises privées.

Pour en savoir plus :

www.grenoble.fr

www.agefiph.fr

Les affiches de Grenoble et du Dauphiné

Collectivités locales

POUR FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES À LEURS LIEUX DE TRAVAIL

La ville de Grenoble et l'Agefiph viennent de signer une convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet vise à réaliser pour la première fois en France, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. INOVACCESS couvre trois quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

PRATIQUE www.inovaccess-grenoble.com

RENDEZ-VOUS

**Les mardi 2 et
mercredi 3 février**

«LA VILLE DURABLE : STRATÉGIES, MÉTHODES ET SAVOIR-FAIRE». Dans le cadre des Entretiens du Certu. Avec des conférences, des débats et des ateliers. Au centre de congrès, cité internationale de Lyon.

<http://lesentretiensducertu.fr>
Sur inscription : 04 72 04 70 02.

Grenoble

Un meilleur accès pour les entreprises

Offrir les conditions de l'accessibilité optimale des entreprises pour les personnes handicapées. Voici le projet original initié par l'Agefiph* en partenariat avec la ville de Grenoble. Inovaccess, c'est le nom de l'opération conjointe couvre 3 quartiers de Grenoble : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8 000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales. Concrètement, la ville va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de l'accessibilité et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI.

*Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.



Accueil Grenoble Sports Culture Station Cinéma On a testé pour vous !

Contact Le journal Agenda Horoscope Prog. Cinéma

Accueil Grenoble Accessibilité des personnes handicapées au travail

Accessibilité des personnes handicapées au travail

le 25-01-2010

PRINT EMAIL

des événements

moment

EN SAVOIR PLUS

L'Agefiph, en partenariat avec la ville de Grenoble, lance le projet "Inovaccess Grenoble 2013". Un projet qui a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

à l'affiche

L'objectif d'Inovaccess est donc de rendre les locaux accessibles à tous, facilitant ainsi le recrutement des personnes handicapées. Le projet bénéficie aussi d'un soutien financier important (l'Agefiph y consacre 3 millions d'euros, ndr), qui permettra aux entreprises d'obtenir des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales en matière d'emploi.

>>>BLINDES

Drame

>>>BLISS

Comédie

>>AVATAR

Science-fiction

>>WALTER, RETOUR EN RÉSISTANCE

Drame

Trois quartiers sont concernés, touchant ainsi 713 entreprises, soit 8 000 salariés. Trois tranches ont donc été définies afin de réaliser un calendrier des interventions : le site sud Berriat/Bouchayer Viallet, le site Europole/nord Berriat et la ZAC Presqu'île. Dans un premier temps, une phase de diagnostic sera mise en place (jusqu'en juillet 2011). Les travaux seront réalisés de septembre 2010 à décembre 2012.

Le Syndicat mixte des transports en commun de Grenoble est aussi un acteur fondamental de ce projet. L'accessibilité commençant bien évidemment par les moyens de transport. Sur le réseau grenoblois, 5% des véhicules et arrêts reste encore inaccessible aux personnes handicapées. L'idée est de réduire ce pourcentage à 0% pour l'année 2010.

EN SAVOIR PLUS

En 2009, Pôle emploi a recensé 223 119 demandeurs d'emploi handicapés en France. La semaine dernière (mardi 19 janvier), Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité, avait été interpellée à l'Assemblée nationale par une députée socialiste. Cette interpellation portait sur les sanctions financières requises contre les entreprises qui ne respectent leurs obligations en terme d'emploi. Selon la secrétaire d'Etat, "près de 40 % des entreprises ont déjà atteint ou dépassé le seuil de 6 % de personnes handicapées parmi leurs salariés".

Le gouvernement justifie alors sa décision : "L'esprit de la loi du 11 février 2005 est d'aider les personnes en situation de handicap à accéder à l'emploi. Compte tenu des difficultés des PME, le Gouvernement a décidé de mettre en place un délai de trésorerie". Nadine Morano poursuit alors, et sa réponse lui vaudra les applaudissements des députés UMP, "Sans cela les entreprises qui n'avaient pas mené d'action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap devaient, au 1^{er} janvier 2010, payer une surcontribution. Afin de ne pas les fragiliser davantage, nous leur accordons un délai de trésorerie de six mois. Cependant, si elles ne mènent pas d'action concernant le handicap, elles devront s'acquitter tout de suite de cette surcontribution prévue".

Écrit par Marine Combe

Commentaires

Rechercher

Ajouter un commentaire

Newsletter

Inscrivez vous

Recevez gratuitement la newsletter personnalisée Grenoble & Moi. Infos, Evènements, Horoscope, ...

S'inscrire à la newsletter

Votre Région

- France - Monde
- Sports
- Vos loisirs
- Vidéos
- Annonces
- Espace abonnés

- Les éditions numériques en PDF
- Newsletters
- Archives
- Le Progrès
- RSS



■ Société

Grenoble : faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

le 22.01.2010 18h14



L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé aujourd'hui un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

▼ PUBLICITE ▼

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés. En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides. Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Le

La Météo



LYON
Pluie Et
Neige

Min : -1 °C
Max : 4 °C

>> voir les prévisions

Recherche une autre localité

Avec



LA SELECTION DES FOURNISSEURS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PUBLICITE

;; Aller au contenu; ; Aller au menu; ; Aller à la recherche

La Gazette SantéSocial.fr

S'inscrire

Moi compte Se connecter



- ACCUEIL |
- ACTUALITÉ |
- JURIDIQUE |
- COMMUNAUTÉS |
- OFFRES D'EMPLOI/CARRIÈRE |
- DOCUMENTATION |
- CHIFFRES-CLÉS |
- S'ABONNER |

[Accueil](#) > [Actualité](#) > Grenoble et l'Agefiph lancent un projet pour faciliter l'accessibilité de la ville à l'entreprise



L'actu

Actualités RSS

Trier par thème



Handicap : 22/01/2010

Grenoble et l'Agefiph lancent un projet pour faciliter l'accessibilité de la ville à l'entreprise

Michel Destot, député maire de Grenoble, et Jean Marie Faure, président de l'Agefiph, ont signé, le 22 janvier 2010, la convention «Inovaccess Grenoble 2013». Ce projet, initié par l'Agefiph en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Inovaccess couvre 3 quartiers contigus de Grenoble qui hébergent plus de 700 entreprises

Retrouvez toutes les informations de votre communauté

- » Dépendance
- » Lutte contre l'exclusion
- » Petite enfance
- » Santé

» En savoir plus sur les communautés

OFFRES d'emploi

Centre hospitalier intercommunal
Montreuil-sous-Bois
préparateurs en pharmacie
hospitalière

Centre Hospitalier Général
Montauban
MANIPULATEUR D
'ELECTRORADIOGRAPHIE
MEDICALE

Centre d'accueil et de soins
hospitaliers Nanterre
EDUCATEURS SPECIALISES -
MONITEURS EDUCATEURS



et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

PUBLICITE

Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI.

Pour Michel Destot, «Inovaccess s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de «laboratoire d'innovation sociale».

L'Agefiph va faciliter la mise en accessibilité «tous handicaps» des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un «diagnostic accessibilité» et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité.

L'Agefiph mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros. «Inovaccess offre aux entreprises grenobloises une opportunité remarquable pour devenir accessibles aux personnes handicapées, mais la réussite du projet repose avant tout sur leur adhésion», a souligné Jean-Marie Faure.

[Retour à la liste de résultats](#)

CONGRES DE L'UNIOOSS : 29/01/2010

Les associations à l'épreuve de la crise

Handicap : 29/01/2010

Premier bilan sur le guide d'évaluation des besoins de compensation

SANTE PUBLIQUE : 29/01/2010

Roselyne Bachelot veut garantir un égal accès à l'IVG sur le territoire

SANTE PUBLIQUE : 29/01/2010

Lancement d'une étude nationale sur la prévention de la maladie d'Alzheimer

[Toutes les brèves "L'actu"](#)

L'agenda à venir

Le 2 février : Usure du travail social, usure du management ?

«Usure du travail social, usure du management ?». Cette hypothèse...

De février à juin : Filles/garçons : savoir vivre ensemble
L'édition 2010 du forum Adolescences de la fondation Wyeth...

Initiatives locales

Découvrez les initiatives locales : des cas concrets, échanges de bons usages et témoignages de professionnels qui vous font bénéficier de leurs expériences locales...

Le choix de la rédaction :

Une autre prise en charge à Saint-Cloud

[Toutes les initiatives locales](#)

Dossiers "l'essentiel sur..."

Santé publique - 12/01/2010

La lutte contre l'obésité : des outils pour vos politiques santé

Santé publique - 06/07/2009

Prévention de la canicule : mode d'emploi

[Tous les dossiers "l'essentiel sur..."](#)



LE MENSUEL

Couverture
Janvier 2010

ASSOCIATIONS
A la recherche d'un nouveau modèle

[Voir le sommaire](#)

[s'abonner en ligne](#)

Inscrivez-vous

Votre e-mail

[Découvrez la Newsletter hebdomadaire](#)

Offre découverte

Gazette Santé Social

Accéder à des contenus réservés
GRATUIT

[Voir le détail](#) [S'inscrire maintenant](#)

COMPLÉMENTS

janvier 2010 - COMPLEMENT D'ACTUALITE
Hôpital : La mobilisation ne faiblit pas à l'AP-HP

janvier 2010 - COMPLEMENT D'ACTUALITE
Mineurs isolés étrangers : appel pour une protection européenne

[Tous les compléments web](#)

ARCHIVES

1072

Offres d'emploi
en ligneavec la Gazette
EMPLOI

Mon compte candidat

INFOS CARRIÈRE

- o Guide avantages sociaux
- o Concours
- o Rémunération
- o Statuts

ACTUALITÉ

- o Accueil Actualité

Les brèves

- A la Une
- France
- Régions
- Europe

Veille juridique

- Textes officiels
- Jurisprudence
- Réponses ministérielles

Vidéos et multimédia

- o Dossiers d'actu

- o Documents utiles

L'HEBDO

- o S'abonner
- o Compléments web
- o Archives
- o Archives juridiques

OUTILS

- o Annuaire des collectivités
- o Annuaire des associations
- o Sélection des fournisseurs
- o Agenda

COMMUNAUTÉS

Actualité

HANDICAP

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

Avec l'AFP | 22/01/2010 | Publié dans : Régions

L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé le 22 janvier 2010 un accord nouveau en France, l'Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement, a souligné le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

LIRE D'AUTRES ARTICLES

Toute l'actualité sur le thème :

Emploi - Fonction publique

[Tous les thèmes](#)


Toute l'actualité de la région :

Rhône-Alpes

[Toutes les régions](#)

Réagir à cet article

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

Dernière réaction :



fatima
Il y a 2 semaines
Bonjour,

Utilisateurs en ligne

Il y a actuellement 7 utilisateur et 0 invités en ligne.

Accueil

La Ville de Grenoble et l'Agefiph lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail [What links here](#) [view](#)

01/22/2010

- 15:45 — stephan10469

Grenoble, le 22 janvier 2010 : Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean Marie Faure, Président de l'Agefiph, ont signé ce jour la convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet, initié par l'Agefiph en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

INOVACCESS couvre 3 quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Bernat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. Pour Michel Destot, « INOVACCESS s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de « laboratoire d'innovation sociale ».

L'Agefiph va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en cibant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L'Agefiph mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros. « INOVACCESS offre aux entreprises grenobloises une opportunité remarquable pour devenir accessibles aux personnes handicapées, mais la réussite du projet repose avant tout sur leur adhésion », a souligné Jean-Marie Faure.

www.inovaccess-grenoble.com

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elle élabore et finance de nombreuses aides et services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels aux compétences multiples et sa capacité d'analyse lui confèrent une expertise reconnue et en font l'acteur central du développement de l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

Chaque année l'Agefiph engage plus de 200 000 actions en faveur des personnes handicapées et plus de 100 000 en direction des entreprises. En 2008, elle a fait de l'accessibilité au lieu de travail pour toutes les personnes handicapées, quelle que soit la nature de leur déficience, un axe de son programme d'actions complémentaire. L'Agefiph prend en charge les diagnostics accessibilité pour les entreprises et participe au financement des travaux d'aménagement réalisés.

www.agefiph.fr

Grenoble, ville accessible

Aménagement urbain, logement, éducation, emploi, transport, tourisme, culture, sport, santé... la prise en charge du handicap se situe à Grenoble au carrefour de toutes les politiques publiques.

La Ville de Grenoble s'est donnée pour objectif de faciliter l'accès de la ville à tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités, en instaurant un véritable confort d'usage au quotidien, en ouvrant les équipements et les services à tous. Elle mène un ensemble d'actions concrètes qui vont bien au-delà de la réglementation pour promouvoir une démarche globale à tous les niveaux : aménagement de la voirie, réalisation des équipements publics, des commerces et des logements accessibles, facilitation de l'accès aux transports, mobilisation et formation des différents acteurs (constructeurs, associations, établissements publics, commerçants...).

www.ville-grenoble.fr

AgefiphHandicapVille de Grenoble



Audit social (15)

CV (11)

CV anonyme, **CV universel**, **CV Video**, **Diplôme**, **Généralités**

Compétences (123)

acquisition des compétences, **Cas pratiques**, **classification des compétences**, **Compétences collectives**, **Compétences critiques**, **Compétences génériques ou transversales** ...

Conditions de travail (4)

Accident de travail, **ANACT**, **Atelier protégé**, **Bureau**, **Climat social**, **Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de...**

Fonction RH (53)

Business Partner / **Business Plan**, **Creation de Valeur**, **Décentralisation**, **DRH**, **Politique RH**, **Processus RH** ...

Juridique RH (11)

Accident de travail, **Clause de non-concurrence**, **Décompte de l'effectif**, **Harcèlement**

Communication (27)

Communication interne, **Image** - **valorisation de soi**, **Marketing RH**, **Marketing social**, **Marketing social** (2)

DRH (2)

DRH / DSI, **DRH / Fonction Achat**, **DRH / PDG**

Emplois (19)

ACCRE EDEN, **Bassin d'emploi**, **Cost killer**, **Difficultés de recrutement / Métiers sous tension**, **Essaimage**, **Flexibilité** ...

Evaluations & Tests RH (33)

DSD, **GOLDEN**, **PAPI** - **Personality and Preference Inventory**, **16PF**, **360°**, **Awa** ...

Formation (95)

Accords d'entreprise, **Action de formation**, **Animation de groupe**, **Apprentissage**, **Auto-formation**, **Besoins & Cahier des charges** ...

Management (105)

Animation d'équipe, **Cas pratiques**, **Coaching**, **Conduite de changement**, **Encadrement intermédiaire**, **Entretien de Management** ...

Carrières (0)

Carrières nomades

Fonction (1)

Fonction commerciale

Entreprise (2)

Evaluation, **Investissement immatériel**

Fonction Publique (3)

LOLF, **Services publics**

Fusions - acquisitions - dynamique d'entreprise (8)

Cas pratiques, **Due diligence**

Mobilité internationale (27)

Afrique, **Amérique du Nord**, **Amérique du Sud**, **Arbitrage** - **expatrié / local**, **Asie**, **Etudes** ...

Empowerment (0)

Enquête RH (5)

Climat social, **Sondages**

Emplois & Métiers (3)

Marketing / Vente, **Référentiels**

Externalisation (19)

Centres de services partagés - CSP, **Outsourcing**

GRH (23)

Attentes des salariés, **Cas pratiques**, **Cours de GRH**, **GRH à la carte**

Minimas sociaux (3)

Chiffres & tendances (3)

Direction (0)

Direction participative par objectifs (DPPO)

Enseignement supérieur (1)

Ecoles de management

Ethique (25)

Fonds éthiques, **Gouvernance**, **ISR**, **RSE**, **RSE** (2)

Institutions & Organismes (0)

Interim (3)

Lettres d'informations - RH (7)

Documents sociaux (8)

Bilan social, **Rapport annuel**

EVA economic value added (0)

International (5)

Asie, **Europe**, **France**

Accueil > Handicap

Handicap

Mercredi 27 Janvier 2010

Handicap : Grenoble lance un grand chantier "d'accessibilité" au lieu de travail

La cité de l'Isère vient de signer avec l'Agefiph une convention qui devrait permettre de changer la vie quotidienne des personnes handicapées. Transports, commerces, entreprises, tout le monde est concerné.



Des bus aux bureaux, en passant par les passages piétons ou les bâtiments officiels... La convention *INOVACCESS Grenoble 2013* que viennent de signer la ville et l'Agefiph (1), est destinée à changer la vie quotidienne des personnes handicapées et notamment de celles qui travaillent.

L'objectif du projet : "Offrir à toute personne, quel que soit son handicap ou sa déficience, une accessibilité totale et continue, de la cité à

l'entreprise, sur un territoire à forte densité d'emploi". Vaste programme !

Un projet qui va être réalisé sur trois ans et qui intervient au moment où, depuis le 1er janvier, les entreprises qui n'ont rien fait pour respecter la loi sur l'emploi des handicapés voient leurs pénalités multipliées par trois (les PME ayant un délai jusqu'au 1er juin).

A Grenoble, Jean-Marie Faure, le président de l'Agefiph et Michel Destot, le député-maire, ont vu grand. L'opération concerne trois quartiers où travaillent plus de 8 000 salariés dans 713 entreprises. Un champ d'expérimentation quasi idéal pour une ville qui se veut, selon son maire, "un laboratoire d'innovation sociale."

Faciliter les recrutements dans tous les secteurs



Pour ceux qui connaissent la ville, l'un des quartiers concernés, Berriat, conserve des "activités industrielles et commerciales traditionnelles"; Europole est le quartier d'affaires et le polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère abrite la high tech et les labos de recherche. Le projet devrait donc

permettre de faciliter le recrutement de personnes handicapées dans tous les secteurs d'activité.

"L'Agefiph, explique l'association, facilitera la mise en accessibilité «tous handicaps» des entreprises privées ; elle financera entièrement la réalisation dans chacune d'elles d'un

Newsletter

C'est gratuit ABONNEZ-VOUS !

Trouver un article dans Jobetic

Recherche avancée

Actu de l'emploi

- ▶ Critiquer son boss, un exercice gagnant gagnant ?
- ▶ 8ème Carrefour de l'emploi, les 27 et 28 janvier à Courbevoie
- ▶ Offre job le dimanche seulement
- ▶ Emploi des handicapés : délai pour les PME
- ▶ Un site du gouvernement pour l'apprentissage et l'alternance
- ▶ Journée Métiers & Handicap à Nantes
- ▶ Paris - Salon du recrutement naval et maritime
- ▶ Fin de droits : un bonus pour les chômeurs ?
- ▶ Légère hausse de l'emploi intérimaire
- ▶ Etats Généraux de l'Industrie : l'emploi survivra-t-il ?
- ▶ Apprendre le journalisme à Sciences Po
- ▶ Airbus A400M : destruction massive d'emplois ?
- ▶ Recherche d'emploi : passez à la radio !
- ▶ Retour de maternité : la Halde contre les Prud'hommes
- ▶ Prolonger de 6 mois l'indemnisation des chômeurs en fin de droits ?
- ▶ La Chine mise aussi sur l'éolien

Annoncez sur Jobetic

- Contactez-nous

BOUTIQUE

- Livres, Informatique ...

«diagnostic accessibilité» et participera au financement d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi."

Quant à la ville, elle va "réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité". Une chaîne et des initiatives dont ont cruellement besoin les handicapés en France, parmi lesquels les 11,8 millions de personnes (chiffres 2007) âgées de 15 à 64 ans et bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Il y a trois ans, leur taux de chômage était de 19% (contre 8% pour l'ensemble de cette tranche d'âge)

Et depuis, la crise est passée par là.

(1) Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

[Voir le site dédié à l'opération](#)

[Le site de l'Agefiph](#)

[Le site de Grenoble](#)

[Tous nos articles sur le handicap](#)

J.-P. R.



⌵ Accueil ⌵ Envoyer ⌵ Imprimer Plus Moins

Nouveau commentaire :

Nom * :

Adresse email (non publiée) * :

Site web :

Commentaire * :



[Me notifier l'arrivée de nouveaux commentaires](#)

Nous vous rappelons que, conformément à la loi, tout propos injurieux, diffamatoire ou

▶ **Le « tsunami social » qui menace les cadres**

▶ **La reine Elisabeth négocie une augmentation**

▶ **16-25 ans : la fracture a encore frappé**

▶ **Les condamnations pour travail illégal sont en hausse**

Jobetic vous a rendu service ?

Participez à la discussion !

• [Forum : Pôle Emploi \(61\)](#)

PARTENAIRES

Ethique et recrutement

Auchan,
engagé
pour l'égalité
des chances

PUBLICITE BLOGBANG

Jobetic.net : site gratuit et indépendant d'information sur l'emploi réalisé par une équipe de journalistes professionnels.

Pour toute réclamation, n'hésitez pas à nous contacter en étant précis: contac@jobetic.net (avec nom d'article, n° de commentaire, etc.) , nous ferons le nécessaire dans les meilleurs délais.

Surfez avec Firefox



22/01/10

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

"Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Évaluation du site

Le site Internet du magazine Handirect diffuse des articles concernant le handicap, les problématiques qui y sont liées et leur actualité.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :22

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

23/01/10

Inovaccess défi ambitieux pour le bassin d'emploi grenoblois

Résumé : La Ville de Grenoble et l' **Agefiph** lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail

Grenoble, le 22 janvier 2010 : Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean Marie Faure, Président de l' **Agefiph** , ont signé ce jour la convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet, initié par l' **Agefiph** en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares , les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

INOVACCESS couvre 3 quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. Pour Michel Destot, « INOVACCESS s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de « laboratoire d'innovation sociale ».

L' **Agefiph** va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L' **Agefiph** mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions

Évaluation du site

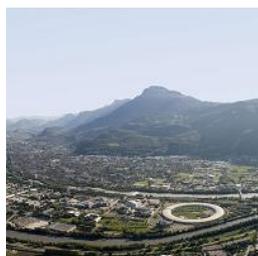
En référence au salon HANDICA, dont il assure la promotion, ce site qui propose un grand nombre d'informations, sur les services, produits, associations, et événements ... à destination des personnes handicapées.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :1

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

d'euros. « INOVACCESS offre aux entreprises grenobloises une opportunité remarquable pour devenir accessibles aux personnes handicapées, mais la réussite du projet repose avant tout sur leur adhésion », a souligné Jean-Marie Faure.



Publicité

Mettez en scène la maladie et gagnez 5000 euros + la diffusion de votre film sur TF1



Handicapinfos.com

Sensibiliser. Informer. Echanger

Rechercher sur le site

Actualité

Echanger

Santé

Culture

Loisirs

Vie sociale

Pratique

Accueil >> Vie sociale >> Transports - Accessibilité >> INOVACCESS Grenoble 2013 : une opération innovante...

Dernière mise à jour : 25/01/10 à 13:40



Offres d'emploi

Pseudo

Mot de passe

Mémoriser

>> Mot de passe oublié ?

>> Inscription gratuite

Rechercher sur le web avec Google

ACCESSIBILITÉ

INOVACCESS Grenoble 2013 : une opération innovante unique en France

22/01/2010 16:33:59

Initié par l'Agefiph et mené en partenariat avec la Ville de Grenoble.

INOVACCESS vise à offrir aux personnes handicapées, pour la première fois en France, à une échelle urbaine et sur un bassin d'emploi très dense, les conditions d'une accessibilité globale et continue, de la ville à



Modifier la taille du texte

Imprimer

Ajouter à mes favoris

Flux RSS

Petites annonces

Parue le 25/01/10 à 13:01
« A très vite de vous lire... »

Amitié@isèle



jossjoss



leroi23

Haute-Normandie | VAL DE REUIL

▶ Parue le 25/01/10 à 13:01
« echanger les idees et conversation ; amitier »
Belgique | hanzinelle

>> Toutes les annonces

S'abonner à la newsletter
Se désabonner

l'entreprise : transport, voirie, espace public, bâtiments.

▶ La Ville de Grenoble réalisera les travaux utiles sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité ; elle interviendra dans le cadre de sa programmation pluriannuelle et notamment des opérations ponctuelles nécessaires pour permettre l'accès à certaines PME et PMI.

▶ L'Agefiph facilitera la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées ; elle financera entièrement la réalisation dans chacune d'elle et participera au financement d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Pour cela, l'Agefiph mobilise les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros.

En aidant les entreprises à rendre leurs locaux accessibles à toutes les personnes, INOVACCESS vise à faciliter le recrutement de personnes handicapées, quelle que soit leur déficience, et offre aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales en matière d'emploi.

Par ricochet, le projet INOVACCESS active la mise en accessibilité de la Ville de Grenoble sur le périmètre concerné.

👉 L'opération sera menée dans trois quartiers de Grenoble ...

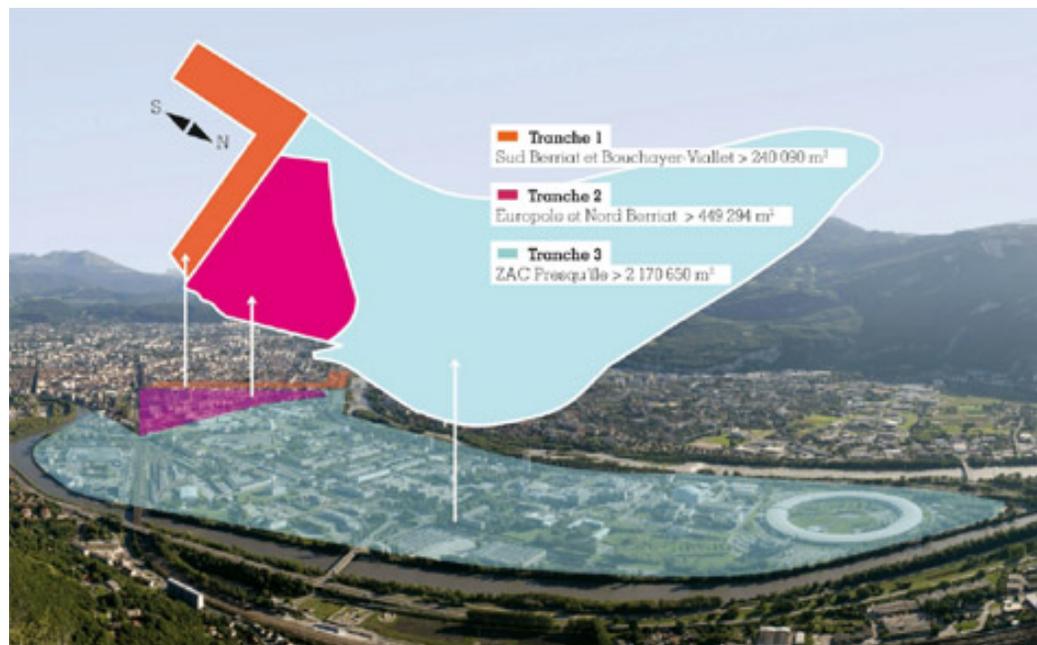
Le projet s'étend sur une surface de 286 hectares (2 860 033 m2) couvrant 3 quartiers contigus, proches de la confluence du Drac et de l'Isère, dans lesquels sont situées 713 entreprises qui emploient plus de 8000 salariés. 55 d'entre elles sont assujetties à l'obligation d'emploi.

- ▶ Les activités industrielles et commerciales traditionnelles du quartier Berriat,
- ▶ Les activités de services du quartier d'affaires moderne d'Europole,
- ▶ Les entreprises high tech et les instituts de recherche du Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère.

Cliquer sur l'image pour l'agrandir :



INOVACCESS : un programme complémentaire pour satisfaire à leurs obligations légales en matière d'emploi en France initié par l'Agefiph et mené en partenariat avec la Ville de Grenoble.



Haut de page

Rendre les lieux de travail accessibles à toutes les personnes handicapées, quel que soit leur handicap :

→ **Le contexte légal**

La loi 2005/102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a généré de nombreuses et importantes évolutions, afin de mieux répondre aux attentes des personnes handicapées. Elle tend notamment à faire de l'accessibilité un « droit pour tous ».

Ainsi, l'obligation législative ne se limite plus aux difficultés d'accès physique vécues par les personnes souffrant de déficiences motrices. Elle concerne toutes les personnes, quel que soit leur handicap, physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

Par ailleurs, c'est l'ensemble de la chaîne de déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, qui devra être totalement accessible en 2015.

Depuis le 1er janvier 2007, les Etablissements Recevant du Public (ERP), quelle que soit leur taille, doivent respecter les règles d'accessibilité à tous. S'agissant des bâtiments existants, la mise en accessibilité doit être réalisée à l'échéance de janvier 2015, avec pour les ERP de catégories 1 à 4 l'obligation de réaliser un diagnostic préalable.

De plus, à compter du 23 avril 2010, tout projet de construction ou de travaux se rapportant aux bâtiments relevant du code du travail doit se conformer aux règles d'accessibilité,

fixées par le décret n°2009-1272 du 21 octobre 2009.

Ainsi, au-delà des postes de travail, c'est désormais la chaîne de déplacement interne et externe qui est mise en question pour accueillir ou maintenir dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Par ailleurs, l'accessibilité des lieux de travail reste indispensable dès lors que l'un des salariés se trouve en situation de handicap : il convient d'aménager le poste de travail et les locaux de l'entreprise afin qu'il puisse y circuler sans aucune contrainte.

- ▶ Pour en savoir plus sur la loi du 11 février 2005 et ses décrets d'application
- ▶ Pour en savoir plus sur les modalités concernant l'accessibilité des entreprises

→ Une démarche gagnante pour tous

L'accessibilité des locaux de l'entreprise est une condition nécessaire au développement de l'emploi des personnes handicapées : elle est utile pour pouvoir recruter des salariés handicapés, collaborer avec des fournisseurs et accueillir des clients handicapés.

En outre, une entreprise au sein de laquelle on circule et se repère bien est plus facile à vivre au quotidien pour tous, valides ou handicapés. Les conditions de production et de travail s'en trouvent nécessairement améliorées, ce qui est à l'évidence un facteur de performance.

Ainsi, en devenant accessible à tous, l'entreprise ne se contente pas de satisfaire à une obligation légale. Le retour sur investissement va bien plus loin et contribue en outre à créer une image positive d'ouverture sur l'extérieur, à promouvoir «une entreprise citoyenne » et favorable à l'égalité des chances.

→ Les règles de l'accessibilité

Des exigences d'accessibilité au regard des besoins issus de situations handicapantes :

Non-voyants & Malvoyants <ul style="list-style-type: none">GuidageRepérageAccès à l'informationEclairageSécurité	Sourds & Malentendants <ul style="list-style-type: none">Equipements adaptésAmélioration de l'acoustiqueAccès aux informations (signalétique adaptée)
Physique (Moteur et déambulatoire) <ul style="list-style-type: none">Accès physique (escaliers notamment)Dimensions	Mental <ul style="list-style-type: none">RepérageGuidageAbsence d'obstacleSignalétique adaptée

[Haut de page](#)

Pour être accessibles selon les nouvelles dispositions légales, les locaux d'entreprise doivent respecter une série de spécifications techniques, organisationnelles et dimensionnelles.

Ces règles sont nombreuses, précises et concernent :

- ▶ Les cheminements extérieurs,
- ▶ L'accès à l'établissement et l'accueil,
- ▶ Les circulations intérieures, verticales (escaliers, ascenseurs) et horizontales,
- ▶ Les revêtements de sols, murs et plafonds,
- ▶ Les portes, portiques et sas intérieurs,
- ▶ L'éclairage,
- ▶ Les équipements et dispositifs de commande,
- ▶ Les sorties,
- ▶ Le stationnement des automobiles,
- ▶ Les sanitaires.

▶ Pour en savoir plus sur les modalités de mise en application des règles d'accessibilité

 **Grenoble, ville accessible :**

Grenoble, ville d'innovation scientifique et ville d'innovation sociale, a fait du mieux vivre

ensemble un de ses objectifs prioritaires. La prise en compte des personnes en situation de handicap s'inscrit dans ce cadre.

Celle-ci fait l'objet, depuis 1995, d'une délégation politique spécifique et est inscrite de façon transversale, dans l'ensemble des services municipaux. Aménagement urbain, logement, éducation, emploi, transport, tourisme, culture, sport, santé... la prise en charge du handicap se situe à Grenoble au carrefour de toutes les politiques publiques. A ce titre, la Ville de Grenoble est régulièrement citée en exemple.

La Ville de Grenoble s'est donnée pour objectif de faciliter l'accès de la ville à tous les usagers, quelles que soient leurs capacités (personnes à mobilité réduite, mal ou non-voyants, personnes avec béquilles...) en instaurant le confort d'usage au quotidien, en ouvrant les équipements et les services à tous.

La Ville coordonne et accompagne les dispositifs de mise en accessibilité, sensibilise, mobilise et informe les différents acteurs (constructeurs, associations, établissements publics, commerçants...) et va au-delà de la simple application de la réglementation pour promouvoir une démarche globale à tous les niveaux.

Cet engagement se traduit par un ensemble d'actions concrètes : aménager la voirie, réaliser des équipements publics, développer un accueil adapté dans les équipements culturels, sportifs, socio culturels, aider à rendre des commerces et des logements accessibles, faciliter l'accès aux transports...

Favoriser l'accessibilité à tous les niveaux :

→ Dans les transports

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) réalise la mise en accessibilité de l'ensemble du réseau bus et tramway. En 2009, 95% du réseau (véhicules et arrêts) était accessible. L'objectif fixé est celui d'un réseau entièrement accessible en 2010.

→ Dans les commerces

▶ Les commerçants peuvent disposer d'une aide financière pour entreprendre des travaux de mise en accessibilité de leurs magasins.

▶ Le règlement de voirie a été modifié pour favoriser la création de rampes d'accès aux commerces.



Grenoble 2013 : imagine une ville toute accessible.

- ▶ Les commerces situés sur le parcours de la troisième ligne de tramway ont tous bénéficié du rehaussement des trottoirs.
- ▶ Depuis 2006, les commerçants sont sensibilisés dans le cadre d'une campagne en porte à porte et un label a été créé pour valoriser les commerces accessibles.
- ▶ Un concours annuel récompense depuis 2007 les commerces les plus exemplaires en terme d'accessibilité.

→ Dans les logements

La Ville favorise l'accès au logement depuis 1998 par la Commission Communale d'Aide à L'Accessibilité des Logements.

La Ville travaille également avec les bailleurs sociaux, le Conseil général de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole pour développer une offre de logements adaptés aux besoins diversifiés des personnes handicapées ou âgées.

→ A l'école

La Ville de Grenoble s'est donnée pour objectif de mettre au plus vite en accessibilité complète un groupe scolaire (école maternelle, école élémentaire et restaurant scolaire) dans chacun des six secteurs de la ville, pour permettre au plus grand nombre d'enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans l'école la plus proche de leur domicile. Le service de santé scolaire apporte un appui médical et social aux familles dont un enfant est en situation de handicap pour faciliter son intégration scolaire.

→ Dans les lieux culturels et touristiques

Les personnels d'accueil, mais aussi les personnes chargées des relations avec le public et les responsables de structures culturelles (bibliothèques, théâtres, musées, maison de la culture MC2...) ont suivi une formation pour développer l'accueil des personnes en situation de handicap.

- ▶ A la MC2 (Maison de la Culture de Grenoble) : l'accessibilité physique du bâtiment se double d'une programmation adaptée aux publics déficients visuels et auditifs.
- ▶ La médiathèque Kateb Yacine est entièrement accessible et les personnes déficientes visuelles sont accueillies sur rendez-vous par une bibliothécaire formée pour découvrir l'ensemble des documents et des ouvrages accessibles à l'aide d'un matériel multimédia adéquat.

→ Tourisme adapté

Première ville à avoir signé, en 2005, un contrat de territoire de tourisme adapté avec la Région Rhône Alpes, Grenoble a mis en place une véritable dynamique en faveur de l'accès des personnes handicapées aux loisirs avec notamment la mise en place d'équipements tels que :

- ▶ des informations en relief et gros caractères à destination des personnes déficientes visuelles à l'office du tourisme,

- ▶ des tables d'interprétation sonores et visuelles sur le site de la Bastille,
- ▶ des balises sonores à l'entrée des équipements touristiques,
- ▶ des audioguides pour la visite des équipements et du centre ancien.

Les équipements concernés (musées et Office de tourisme) ont obtenu en 2009 le label "tourisme et handicap" qui récompense les efforts réalisés en faveur de la prise en compte des quatre principaux types de handicap (visuel, intellectuel, auditif et physique).

Des outils d'information à disposition du public pour connaître les lieux accessibles :

Le Schéma Directeur Accessibilité présente un plan des cheminements accessibles et offre au public une vision globale de l'accessibilité de la Ville. Il va être intégré au SIG (système d'information géographique) de la Ville de Grenoble. Il est consultable sur le site Internet de la Ville de Grenoble :

▶ www.ville-grenoble.fr

Le service Handi-cité permet aux personnes à mobilité réduite de faciliter leurs déplacements et recherches de sites accessibles. Ce service permet de localiser sur le périmètre du centre-ville grenoblois, à partir d'un téléphone mobile WAP [service fourni en lien avec l'opérateur SFR] (avec accès Internet et écran couleur), les lieux accessibles, notamment les places de stationnement et parking adaptés, les WC adaptés, les restaurants et cafés accessibles, les arrêts de bus et stations de tram accessibles, les distributeurs de billets de banque accessibles...

EN SAVOIR + :

▶ www.inovaccess-grenoble.com

[Haut de page](#)

Handicap Infos - source : communiqué de presse

[Réagir à cet article](#)

[Accéder au Forum](#)

Pour intervenir ici, vous devez d'abord vous identifier, ou vous inscrire (gratuit).

Annuairecommuniques.com

Communiqués de presse relatifs aux ressources humaines et à l'emploi diffusés via www.categorynet.com

La Ville de Grenoble et l'Agefiph lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail

[11:16 | 0 commentaires]

Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean Marie Faure, Président de l'Agefiph, ont signé ce jour la convention « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Ce projet, initié par l'Agefiph en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

INOVACCESS couvre 3 quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. Pour Michel Destot, « INOVACCESS s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de « laboratoire d'innovation sociale ».

L'Agefiph va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un «

Publicité



THE BOBs
// Deutsche Welle Blog Awards

**Inscrivez vos blogs
jusqu'au 15 février!**

www.thebobs.com

Communiqués récents

Publicité

CASINO770 portail presse & rp
Categorynet.com
1998-2008 10 ANS !

CODE: CATEGORINET20E
A INSCRIRE DANS
"CODE PROMOTIONNEL"
SUR LA PAGE D'INSCRIPTION

diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité.

L'Agefiph mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros. « INOVACCESS offre aux entreprises grenobloises une opportunité remarquable pour devenir accessibles aux personnes handicapées, mais la réussite du projet repose avant tout sur leur adhésion », a souligné Jean-Marie Faure.

www.inovaccess-grenoble.com

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elle élabore et finance de nombreuses aides et services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels aux compétences multiples et sa capacité d'analyse lui confèrent une expertise reconnue et en font un acteur central du développement de l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

Chaque année l'Agefiph engage plus de 200 000 actions en faveur des personnes handicapées et plus de 100 000 en direction des entreprises. En 2008, elle a fait de l'accessibilité au lieu de travail pour toutes les personnes handicapées, quelle que soit la nature de leur déficience, un axe de son programme d'actions complémentaire. L'Agefiph prend en charge les diagnostics accessibilité pour les entreprises et participe au financement des travaux d'aménagement réalisés.

www.agefiph.fr

Grenoble, ville accessible

Aménagement urbain, logement, éducation, emploi, transport, tourisme, culture, sport, santé... la prise en charge du handicap se situe à Grenoble au carrefour de toutes les politiques publiques.

La Ville de Grenoble s'est donnée pour objectif de faciliter l'accès de la ville à tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités, en instaurant un véritable confort d'usage au quotidien, en ouvrant les équipements et les services à tous. Elle mène un ensemble d'actions concrètes qui vont bien au-delà de la réglementation pour promouvoir une démarche globale à tous les niveaux : aménagement de la voirie, réalisation des équipements publics, des commerces et des logements accessibles, facilitation de l'accès aux transports, mobilisation et formation des différents acteurs (constructeurs, associations, établissements publics, commerçants...)...

Blog Archive

- .. : 2010 (31)
- o ▼ février (1)
- La Ville de Grenoble et l'Agefiph lancent ensemble...
- o ► janvier (30)
- Contrôle médical employeur, de nouvelles dispositi...
- Des profils LinkedIn pour recruter et être recruté...
- Déposer son CV devient inutile pour postuler !
- MrTed remporte le marché du e-recrutement de l'Uni...
- La maîtrise de notre stress
- Portage salarial : Les entreprises de portage ref...
- "Act Different, Think People Advantage"
- Lancement du 2ème Prix du Roman d'entreprise
- Course Croisière Edhec Virtuelle 2010 : Le Groupe ...
- Le Groupe JAM offre une nouvelle solution d'autono...
- Sephora soigne sa marque employeur avec StepStone
- Des Auto-Entrepreneurs volent au secours des TPE/P...
- Le SYNAP organise un PETIT DEJEUNER D'INFORMATION ...
- Portage salarial, simulacre de négociation de l'in...
- La semaine internationale de PartnerISC
- Bulletins de salaires dématérialisés : Novapost si...
- LES DIX RESOLUTIONS DU COACH EN 2010
- Avec Doyoubuzz et MonNuage, candidatez pour le « J...
- 4 semaines spéciales Chefs de secteur sur www.jobm...
- L'IBET©, l'Indice du Bien Etre au Travail précise ...
- Courtage en crédit - In&Fi Crédits ouvre son réseaa...
- Etre-bien-au-travail.fr, un nouveau site lancé par...
- Menintime, l'autre bureau de presse Microsoft

Autres blogs

.. : Communiqués de presse Aéronautique

.. : Communiqués de presse Agriculture

.. : Communiqués de presse Art / Culture

.. : Communiqués de presse



Action sociale

L'Action sociale en pratique

[ACCUEIL](#)

[FLASH ACTION SOCIALE](#)



Accès abonné(e)

[Mot de](#)

[passe oublié ?](#)

[Flashes Action Sociale](#) > [Personnes handicapées](#) > **La ville de Grenoble et l'AGEFIPH s'associent pour faciliter l'accessibilité des lieux de travail aux salariés handicapés**

La ville de Grenoble et l'AGEFIPH s'associent pour faciliter l'accessibilité des lieux de travail aux salariés handicapés

Actualités

vendredi 29 janvier 2010

Réaliser les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise pour les personnes handicapées, c'est ce que vise le projet « INOVACCESS Grenoble 2013 » présenté comme une première en France.

La ville de Grenoble et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH), ont signé, le 22 janvier, une convention intitulée « INOVACCESS Grenoble 2013 ». Présenté comme une première en France par ses concepteurs, le projet vise à réaliser, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, « *les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées* ». Cette initiative poursuit un double objectif : faciliter le recrutement des personnes handicapées et offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales en matière d'emploi de personnes en situation de handicap.

L'opération INOVACCESS se déroulera en trois phases, mises en œuvre d'ici à fin 2012, dans trois quartiers contigus de Grenoble. Ce périmètre englobe plus de 700 entreprises employant plus de 8 000 salariés. La ville va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité, dans le cadre de sa programmation pluriannuelle. Elle va, notamment, engager des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI. Pour sa part, l'AGEFIPH va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Dans

le cadre de la convention, elle prévoit de financer entièrement la réalisation, dans chacune d'elle, d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L'AGEFIPH va mobiliser, à cet effet, 3 millions d'euros.

Pour en savoir plus : www.inovaccess-grenoble.com

Texte de référence :

Le décret n° 2009-1272 du 21 octobre 2009 relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés

ressources & liens

► Base Documentaire

Interventions et aides sociales

► L'évolution législative pour les personnes handicapées

► La qualité de travailleur handicapé et l'orientation en milieu de travail ordinaire

Management et RH

► Remplir les formalités associées au contrat et à l'embauche

Établissement social et médico-social

► La prise en charge de la personne handicapée

Démarche qualité

► Repérer les enjeux relatifs à l'analyse des besoins des usagers

CCAS et CIAS

► L'action en faveur des personnes handicapées

► Textes juridiques

Code du travail, Section 5 Accessibilité et aménagement des postes de travail des travailleurs handicapés, R4214-29...

Décret n°2009-1272 du 21 octobre 2009

Loi n°2005-102 du 11 février 2005

► Thématiques

Handicap ; Lutte contre les exclusions

► Actualités

L'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés

Le rapport Busnel prône un meilleur accès à l'emploi pour les personnes handicapées



Plateforme Santé-Travail

Institut de Santé au Travail du Nord de la France

Nord
Pas-de-Calais
Picardie

ATLAS RÉGIONAL SANTÉ-TRAVAIL NORD - PAS-DE-CALAIS 2009/2010

[CLIQUEZ-ICI](#)

<<<< Accueil >>>>



[Retour](#)

 Imprimer
  Commenter
  Recommander
  Envoyer par mail

INOVACCESS Grenoble 2013 : faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail

istnf.fr | 28.01.2010

La ville de Grenoble et l'Agefiph lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail. Ce projet vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. *(Extrait du site)*

Consultez l'article sur le site Secteur public

 Imprimer
  Envoyer par mail

Les internautes recommandent cet article...

[Soyez le premier à recommander cet article](#)

Commentaires

[Soyez le premier à commenter](#)

Restez connecté à istnf.fr  Newsletter  RSS

A la loupe



La santé au travail : des avancées, des réussites au service de tous

Le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie valorisent 17 projets de santé au travail. Le travail de synthèse proposé par Paul Frimat, Lille 2 / CHRU Lille / ISTNF et l'équipe de l'ISTNF, permet de donner une image dynamique et novatrice de la Santé au travail.

istnf.fr | 12.01.2010

Mais aussi...

Philippe ROBINET : « Les mains sont une des portes d'entrée principale des substances toxiques »

istnf.fr | 23.12.2009

Bernadette LAURENT-LALLEAU : « Le projet de dépistage du cancer colorectal m'a fait changer mon regard sur la consultation »

[Recherche avancée](#)

Thématiques

CMR

Bien-être

Maintien dans l'emploi

Addictions

Professions

Plans Régionaux

Outilthèque

 **ISTNF.FR EST SUR TWITTER**
SUIVEZ-NOUS !

Journées M.

- Finances publiques Social juridique Courrier/Police
- Culture Économie Immobilier/Logement OS/Forces
- Management États Généraux Documentation Expériences
- Podcasts Articles d'information Matinales

Accueil > Résultat de votre recherche

Rechercher

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

Date de mise en ligne : 22/01/2010



6 Votes

L'Agefiph, organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement.

Voter !

"Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'Agefiph, Jean-Marie Faure.

Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises.

Trois millions d'euros seront débloqués par l'Agefiph, notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés.

En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides.

Créé en 1987, l'Agefiph est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.



© AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par

conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP.

Poster un commentaire

Flash info

- Accessibilité du bâti neuf aux... - 02/02/2010
- Alain Cocq : "Ma vie vaut moins... - 02/02/2010
- Création de la "Direction... - 02/02/2010
- La CNSA dresse un premier bilan... - 02/02/2010
- Chatel veut modifier les... - 01/02/2010
- Conditions de réutilisation des... - 01/02/2010
- Création d'une commission... - 01/02/2010
- Dans l'agrégateur également... - 01/02/2010
- De plus en plus de salariés sont... - 01/02/2010
- Embauche à la hausse pour... - 01/02/2010

<< 1 2 3 4 5 6 >>

Emploi avec Territorial-recrutement

- La ville de Hem
UN CHARGE DE MISSION DE LA CELLULE...
- Bayeux Intercom
UN INGÉNIEUR OU TECHNICIEN ETUDE VRD...
- La ville de Besançon
UN INGENIEUR CHARGE DE MISSIONS PROJETS...
- La ville de Divonne-les-Bains
UN DIRECTEUR DU SERVICE URBANISME (H/F)...
- Le Conseil général du Doubs
UN CONTROLEUR DE GESTION/AUDITEUR (H/F)...

Toutes les offres d'emploi de la FPT

PUBLICITÉ >

La Lettre du cadre.fr



grenoble.ville.orange.fr

22/01/10

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L' **Agefiph** , organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement. "Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l' **Agefiph** , Jean-Marie Faure. Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises. Trois millions d'euros seront débloqués par l' **Agefiph** , notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés. En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides. Créé en 1987, l' **Agefiph** est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Évaluation du site

Cette section du portail de l'opérateur Orange diffuse l'actualité de la ville de Grenoble. Les contenus proviennent principalement de l'AFP.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :13

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



lyon.ville.orange.fr

22/01/10

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L' **Agefiph** , organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement. "Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l' **Agefiph** , Jean-Marie Faure. Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises. Trois millions d'euros seront débloqués par l' **Agefiph** , notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés. En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides. Créé en 1987, l' **Agefiph** est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Évaluation du site

Cette section du portail de l'opérateur Orange diffuse l'actualité de la ville de Lyon. Les contenus proviennent principalement de l'AFP.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :13

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



saintetienne.ville.orange.fr

22/01/10

Grenoble veut faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise

L' **Agefiph** , organisme en charge de l'emploi des personnes handicapées, et la ville de Grenoble ont signé vendredi un accord unique en France, Inovaccess, destiné à faciliter l'accès des handicapés à leur entreprise dans l'espoir de favoriser leur recrutement."Cette signature avec une collectivité territoriale est une première en France sur un périmètre aussi dense. Cinq villes ont été contactées mais Grenoble est la seule à avoir répondu favorablement", a souligné lors d'une conférence de presse le président de l' **Agefiph** , Jean-Marie Faure. Le projet, destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés de la ville à leur lieu de travail, prévoit l'aménagement (voirie, transport, espace public...) sur trois ans de trois quartiers de Grenoble où sont hébergées près de 700 entreprises. Trois millions d'euros seront débloqués par l' **Agefiph** , notamment pour la réalisation de diagnostics d'accessibilité au sein des entreprises. Une participation aux travaux est également prévue pour les sociétés d'au moins 20 salariés, soumises sous peine de sanctions financières, à un quota de 6% de travailleurs handicapés. En effet, on comptait 223.119 demandeurs d'emplois handicapés en septembre 2009, soit un taux de chômage près de deux fois supérieur à celui des valides. Créé en 1987, l' **Agefiph** est un organisme privé à qui sont versées les pénalités et dont la mission est de développer l'emploi des handicapés dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Évaluation du site

Cette section du portail de l'opérateur Orange diffuse l'actualité de la ville de Saint-Étienne. Les contenus proviennent principalement de l'AFP.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :13

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



www.secteurpublic.fr

22/01/10

INOVACCESS Grenoble 2013 : Grenoble et l'Agefiph lancent ensemble un projet novateur pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux de travail



Ce projet, initié par l' **Agefiph** en partenariat avec la ville de Grenoble, vise à réaliser pour la première fois en France, sur un bassin d'emploi urbain de 286 hectares, les conditions d'une accessibilité globale et continue de la ville à l'entreprise (transport, voirie, espace public, bâtiment) pour les personnes handicapées. Cette initiative a pour objectif de faciliter le recrutement des personnes handicapées et d'offrir aux entreprises des moyens supplémentaires pour satisfaire à leurs obligations légales.

Michel Destot, Député Maire de Grenoble et Jean Marie Faure, Président de l' **Agefiph** , ont signé ce jour la convention « INOVACCESS Grenoble 2013 » : Une initiative unique en France qui vise à offrir aux personnes handicapées une accessibilité globale et continue, de la ville à l'entreprise, sur un territoire urbain à forte densité d'emploi.

INOVACCESS couvre 3 quartiers contigus de Grenoble, proches de la confluence du Drac et de l'Isère : Berriat, Europole et le Polygone scientifique de la Presqu'île Drac Isère. Ce périmètre héberge plus de 700 entreprises et plus de 8000 salariés et offre une réelle diversité de secteur d'activités, de taille d'entreprises impliquant des aménagements de tous types. L'opération se déroulera selon trois phases, mises en oeuvre d'ici à fin 2012.

La Ville de Grenoble va réaliser les aménagements nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de sa programmation pluriannuelle, et notamment des travaux ponctuels permettant l'accès à certaines PME et PMI.

Évaluation du site

L'objectif de ce site est la mise en relation des acteurs du secteur public et du secteur privé. On y trouve d'assez nombreux articles concernant l'actualité des activités nées de ces rencontres.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* :20

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Pour Michel Destot, « INOVACCESS s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions déjà entreprises par la ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et vient conforter son statut de « laboratoire d'innovation sociale ».

L' **Agefiph** va faciliter la mise en accessibilité « tous handicaps » des entreprises privées, en ciblant prioritairement celles qui sont assujetties à l'obligation d'emploi. Elle prévoit de financer entièrement la réalisation dans chacune d'elle d'un « diagnostic accessibilité » et de participer à la réalisation d'éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. L' **Agefiph** mobilise pour cela les moyens financiers de son programme complémentaire à hauteur de 3 millions d'euros. « INOVACCESS offre aux entreprises grenobloises une opportunité remarquable pour devenir accessibles aux personnes handicapées, mais la réussite du projet repose avant tout sur leur adhésion », a souligné Jean-Marie Faure.

A propos de l' **Agefiph**

L' **Agefiph** gère le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elle élabore et finance de nombreuses aides et services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels aux compétences multiples et sa capacité d'analyse lui confèrent une expertise reconnue et en font un acteur central du développement de l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

Chaque année l' **Agefiph** engage plus de 200 000 actions en faveur des personnes handicapées et plus de 100 000 en direction des entreprises. En 2008, elle a fait de l'accessibilité au lieu de travail pour toutes les personnes handicapées, quelle que soit la nature de leur déficience, un axe de son programme d'actions complémentaire. L' **Agefiph** prend en charge les diagnostics accessibilité pour les entreprises et participe au financement des travaux d'aménagement réalisés.

Grenoble, ville accessible

Aménagement urbain, logement, éducation, emploi, transport, tourisme, culture, sport, santé. la prise en charge du handicap se situe à Grenoble au carrefour de toutes les politiques publiques.

La Ville de Grenoble s'est donnée pour objectif de faciliter l'accès de la ville à tous les citoyens, quelles que soient leurs capacités, en instaurant un véritable confort d'usage au quotidien, en ouvrant les équipements et les services à tous. Elle mène un ensemble d'actions concrètes qui vont bien au-delà de la réglementation pour promouvoir une démarche globale à tous les niveaux : aménagement de la voirie, réalisation des équipements publics, des commerces et des logements accessibles, facilitation de l'accès aux transports, mobilisation et formation des différents acteurs (constructeurs, associations, établissements publics, commerçants.)...



[Accueil](#) > [Accessibilité](#) > [actualité](#)

L'accessibilité au service de l'intégration professionnelle des personnes handicapées

Mis à jour le 25/01/2010

- Parce que les conditions d'accès à l'emploi en milieu ordinaire de travail des personnes handicapées résultent à la fois des politiques menées par les pouvoirs publics en la matière et des stratégies de gestion de leurs ressources humaines mises en œuvre par les entreprises,
- et qu'au-delà de l'adaptation des postes et du profil de travail aux capacités et besoins des salariés concernés par une déficience, les modalités d'accessibilité de l'entreprise à l'échelle urbaine (dessertes de transport, voirie attenante, espaces publics), au niveau du bâtiment comme de sa propre composition architecturale (entrée, accueil, salles de réunion, circulations,) participent de la politique visant à permettre l'accès à l'emploi des personnes handicapées,
- L'AGEFIPH a initié le projet [Inovaccess](#). Celui-ci vise à réaliser une accessibilité globale et continue aux différents maillons de la chaîne de déplacement : transport, voirie, cadre bâti (entreprises).

Cette expérimentation sera menée en partenariat avec la ville de Grenoble, sur trois quartiers (286 hectares, 708 entreprises, 8 261 salariés).

A travers la [convention](#) signée le 22 janvier 2010, les partenaires ont pris des engagements concrets dans leur domaine de compétence et de responsabilité respectif :

- La Ville de Grenoble s'engage à réaliser les travaux d'accessibilité nécessaires sur l'espace public pour assurer la continuité de la chaîne de l'accessibilité dans le cadre de la programmation pluriannuelle des travaux d'accessibilité, et notamment des travaux ponctuels permettant



L'accessibilité :
condition de
l'égalité des
chances

L'essentiel de la loi
Une priorité
gouvernementale

Accessibilité et
développement durable

Délégation
ministérielle à
l'accessibilité

Présentation

Nous contacter

Échanger

Bonnes pratiques

Liens utiles

S'informer

Informations publiques

→ [Le ministère en régions](#)

→ [Qui sommes-nous ?](#)

→ [Organisation](#)

→ [Nos missions](#)

→ [Salle de lecture](#)

→ [Histoire du ministère](#)

→ [Nos services en ligne](#)

Formulaires en ligne

Prévisions et alertes

Carte des radars
automatiques

→ [Métiers et concours](#)

→ [Appels à projets](#)

→ [Consultations publiques](#)

→ [Vidéos](#)

→ [Presse](#)

→ [Professionnels](#)

→ [Associations](#)

→ [Accessibilité](#)

→ [Europe et International](#)

l'accès à certaines PME et PMI.

- L'AGEFIPH s'engage à mobiliser les moyens financiers de son programme complémentaire pour faciliter la mise en accessibilité "tous handicaps" des entreprises privées - en priorité celles assujetties à l'obligation d'emploi - installées sur le territoire prédéfini, en prenant entièrement à sa charge la réalisation dans chacune d'elle d'un "diagnostic accessibilité" et en participant, selon des modalités adaptées, à la réalisation des éventuels travaux d'amélioration ou de mise en conformité. Pour mener à bien cet objectif, l'AGEFIPH mobilisera son programme complémentaire conformément aux décisions prises par son Conseil, dans la limite de 3M€ au plus pour la totalité du programme.

Le principe d'une telle expérimentation avait été présenté par le Président de la République lors de la première conférence nationale du handicap : "il est prévu d'expérimenter prochainement des "zones d'accessibilité concertées" en partenariat avec les acteurs locaux. Parce que cela ne sert à rien que des entreprises deviennent accessibles, si la voirie et les transports pour s'y rendre ne le sont pas !"

Textes réglementaires

Guides

Publications

Tous les domaines
de la chaîne de
déplacement



Transports



Voirie,
espaces
publics



Etablissements
recevant du
public



Logement

Plan du site | Coordonnées du ministère | Info Editeur | Crédits photos | Contactez-nous
© Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Mécénat d'entreprise

A suivre



**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LES FILIÈRES VERTES
DONNEZ VOTRE AVIS
JUSQU'AU 22 JANVIER !**

